



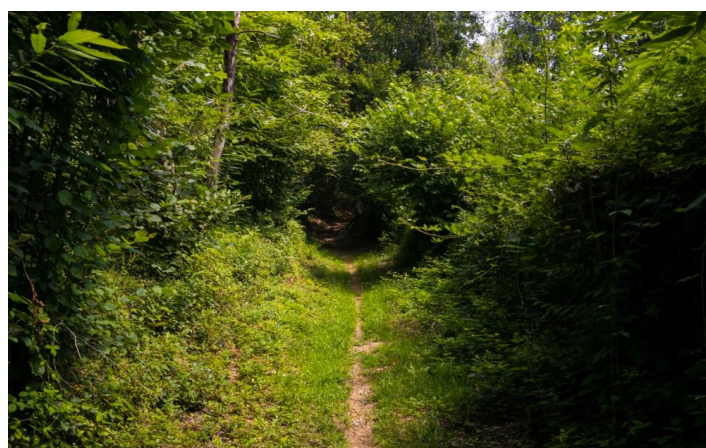
Artiguelouve - Coteaux de la Juscle





ARTIGUELOUVE


PEDESTRE


Parcours très agréable qui chemine majoritairement en sous-bois. Il vous offrira des points de vue sur les Pyrénées et sur les vignes. Départ : Parking mairie – 2, place de la Mairie - Artiguelouve Balisage Jaune Pédestre (n°21)




 Départ : ARTIGUELOUVE
Arrivée : ARTIGUELOUVE


 Distance :
10.6 km

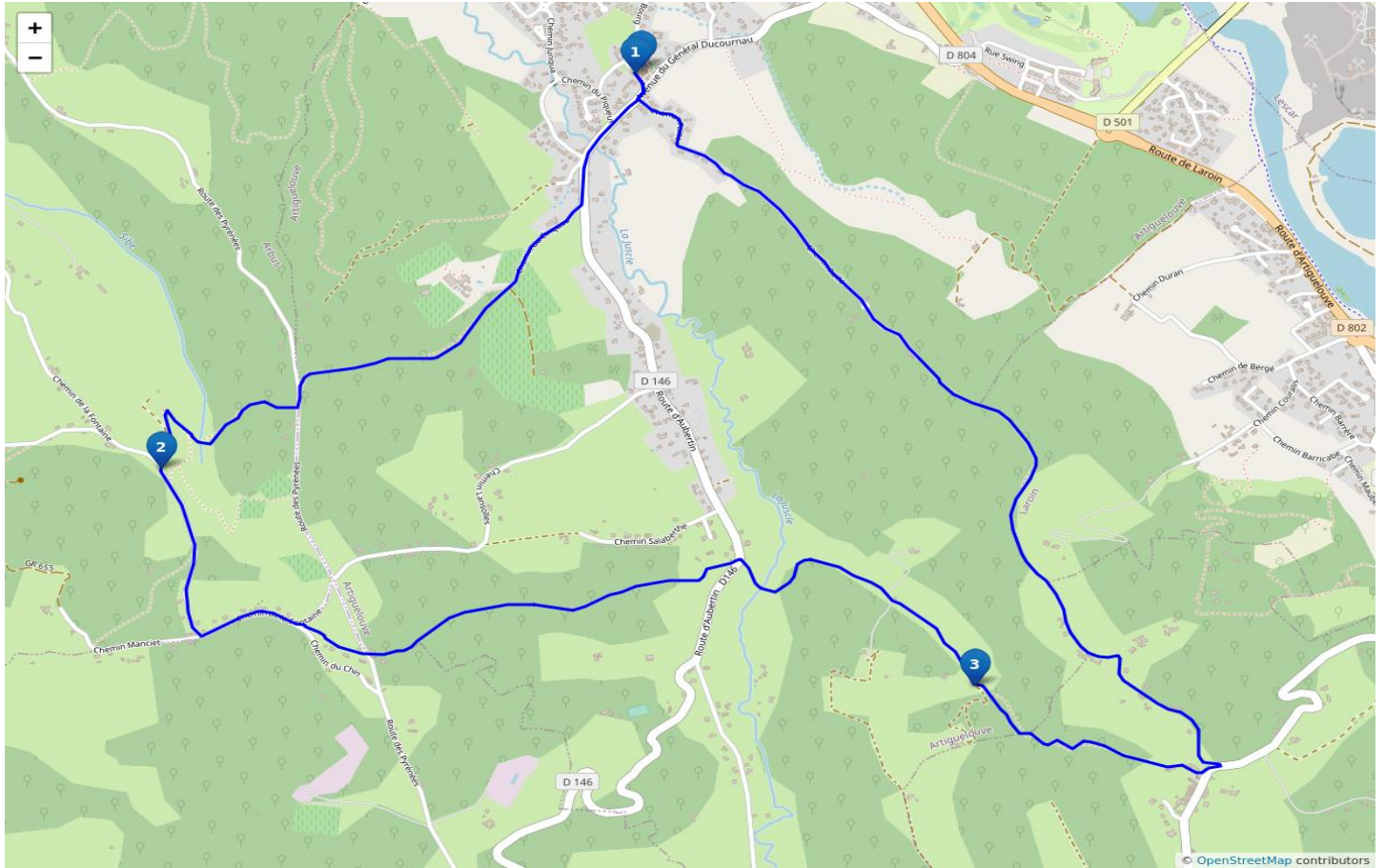
 Dénivelé :
421 m

 Durée :
4h

 Parking mairie –
2 place de la
Mairie

 Appel
d'urgence :
112

 Les montagnes basques et béarnaises sont
des espaces pastoraux. Evitez de partir avec
votre chien.
Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci!



★ Étapes

1. Départ - Parking de la Mairie. Depuis le parking, tourner à gauche pour rejoindre la RD146. Au stop, prendre à droite et suivre la RD146. Continuer jusqu'à la croix puis prendre à droite le chemin Cinquau (GR653 voie d'Arles des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle) ; le suivre au milieu des parcelles de vigne. Au croisement avec le chemin du château, prendre la piste qui monte et rester sur le chemin principal. Au croisement avec une route goudronnée, tourner à gauche. 100m plus loin, prendre à droite un chemin de terre (toujours sur le GR653), très agréable en sous-bois, qui descend vers un ruisseau. Traverser le cours d'eau et remonter sur l'autre versant. Laisser la première piste à gauche. Arriver sur une large piste, prendre à gauche et continuer jusqu'à la route goudronnée.

2. Croisement 4 chemins. Prendre à gauche cette route et la suivre. Au croisement tourner à gauche en direction du château d'eau. À la patte d'oie, prendre le chemin en face qui remonte derrière un abri bus. Passer sous le château d'eau, traverser une route prendre en face un sentier qui descend vers la RD146. Traverser la RD146 et prendre en face le chemin Puyade. Prendre à gauche à l'intersection après un pont et continuer sur cette route qui longe un ruisseau. Suivre la route pendant 1km. À la fourche continuer à gauche le long du ruisseau.

3. Retour vers le parking. Tourner à gauche sur le chemin juste après le mini-pont. Au croisement de 4 chemins, tourner à gauche et rester sur le chemin de terre qui monte en direction du village de Saint-Faust-de-Bas. À l'entrée du village, passer devant le domaine de Henri Burgué, puis sous l'église et

descendre à gauche. Prendre très vite à gauche le chemin Peillot, puis le chemin d'Artiguelouve à l'intersection suivante. Après les dernières maisons, la route goudronnée s'arrête pour laisser la place à un chemin de terre très agréable que l'on suit jusqu'à rejoindre une nouvelle route goudronnée, qui redescend vers le centre d'Artiguelouve. Au panneau STOP, tourner à droite puis de suite à gauche pour rejoindre le parking.

pour bien préparer sa rando
et adopter les bons gestes
en montagne,
rendez-vous sur 

reussirmarando.com

